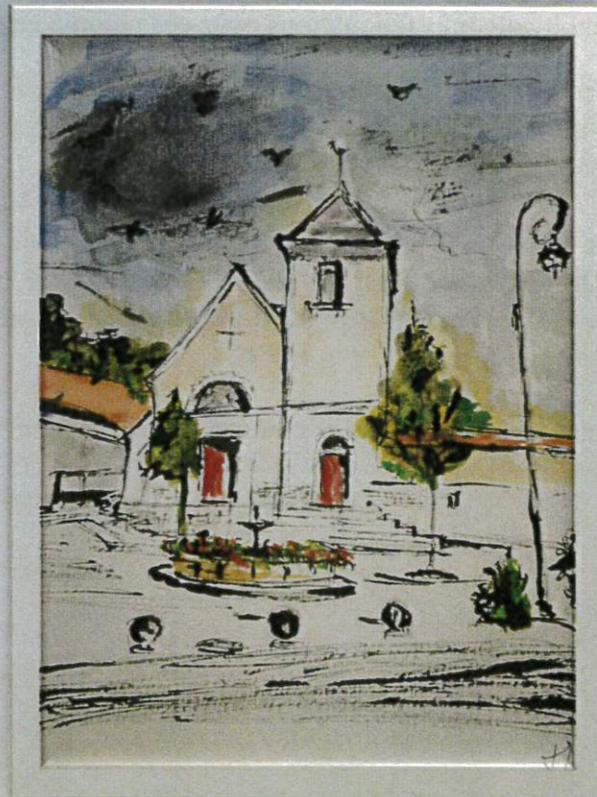




# La Gazette de Branches

Toute l'actualité de votre commune se trouve ici



Mairie

2 route de Guerchy

89113 Branches

[www.branches.fr](http://www.branches.fr)

N°6–Novembre 2021 – Janvier 2022

## CAMPAGNE DE VACCINATION GRIPPE SAISONNIERE

Notre 2<sup>ème</sup> Campagne de vaccination contre la grippe saisonnière a eu lieu le Samedi 30 Octobre 2021. Celle-ci a permis la vaccination de 26 habitants de notre commune.

Nous tenons à remercier Monsieur Vito CAVALHO (Infirmier) qui, grâce à son engagement volontaire, nous a permis de vous proposer ce service au sein même de votre commune.

Il doit maintenant profiter d'une retraite bien méritée.

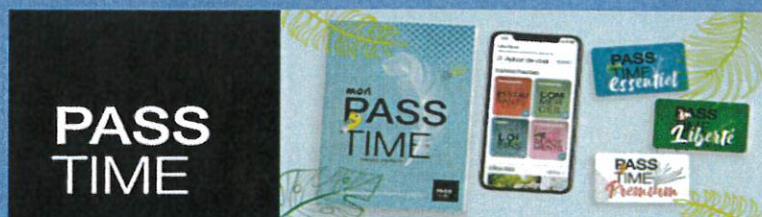
Nous allons rechercher un nouvel infirmier ou une infirmière afin de poursuivre cette action.



Cette année nous avons pu vous proposer l'acquisition du PASS TIME à un tarif préférentiel. 15 foyers ont pu en profiter et notre commune est intervenue à hauteur de 10 euros pour 10 foyers puisque certains d'entre vous ont souhaité en commander plusieurs.

Mme RADICELLI, responsable du PASS TIME 89, félicite cette initiative car nous sommes la première commune à l'avoir proposé à ses administrés.

Nous renouvellerons cette proposition l'année prochaine et sommes certains que l'acquisition de votre PASS TIME vous permettra de vous faire plaisir à moindre coût tout au long de l'année.



Notre premier Marché de Noël a été un grand succès ! Il a eu lieu le samedi 12 décembre après-midi.

Nous tenons à remercier les enfants et leurs enseignantes pour les chants, les exposants ainsi que les très nombreux visiteurs.

Un grand bravo aux bénévoles des associations de la commune, aux pompiers et aux élus pour leur investissement et leur aide.

Nous vous rappelons le programme de cette journée :

- Chants de Noël des enfants de l'école de Branches,
- Visite surprise du Père Noël avec distribution de papillotes,
- Retraite aux flambeaux dans le village accompagné du Père Noël avec son tracteur.

A Noël prochain .....



## Foot et école, une première à Branches !

A l'initiative de Mme La Maire, Emilie LAFORGE, toute une après-midi sportive a été organisée autour du ballon et de l'arbitrage avec des éducateurs du district et des jeunes arbitres du lycée Fourier, sans oublier la présence de Monsieur Guy ROUX.

Le terrain de football du village s'est transformé en un espace ludique et pédagogique pour les enfants avec, au programme, du foot golf, du jeu libre et des petits matchs amicaux.

Les enfants ont découvert le rôle de l'arbitre et ses valeurs au travers d'ateliers en salle de classe.

L'après-midi s'est achevée par un goûter offert par la commune.

## Votre association BRANCHES EN FETES vous écrit

Malgré le contexte sanitaire actuel, l'association Branches en Fête a pu vous proposer ces derniers mois quelques activités sympathiques!

Pour rappel, nous vous avons proposé:

- la randonnée le 10 Octobre
- la quête des bonbons pour Halloween le 31 Octobre
- la Tartichèvre le 6 Novembre
- le concours de décorations de Noël le 11 Décembre.

Toutes ces manifestations furent un réel succès, nous souhaitons les renouveler par la suite.

Nous espérons pouvoir vous proposer cette année, encore plus de divertissement et comptons sur votre participation.

En attendant des jours meilleurs, toute l'équipe de l'association Branches en Fête vous souhaite ses meilleurs vœux pour 2022!

À bientôt

## Quand sortir vos poubelles ?

Vous devez sortir vos poubelles la veille au soir du jour de collecte poignées orientées vers la route et veiller à ce qu'elles soient bien fermées de sorte que les déchets ne risquent pas de s'envoler sur la voie publique.

Les bacs doivent être rentrés le jour même après le passage de la benne.

Les bacs ne doivent en aucun cas rester sur la voie publique.

Il est tout aussi essentiel de bien jeter ses déchets pour qu'ils soient traités de manière adaptée en utilisant les déchèteries et les dispositifs dédiés aux déchets spéciaux.

## Vos huiles de fritures usagées, une ressource inattendue

Savez-vous qu'il se cache derrière vos huiles de friture une ressource souvent méconnu ? En effet, un procédé de transformation chimique peut faire de vos huiles usagées un biocarburant, alors à vous de jouer.

Tout d'abord les huiles ne doivent surtout pas être déversées dans les canalisations sous peine de les obstruer, ni être jetées avec les ordures ménagères ou dans la nature. Les étapes à suivre pour que vos huiles usagées soient recyclées sont simples et participent à préserver notre environnement. Après avoir cuisiné avec de l'huile, il vous suffit d'attendre que ces dernières refroidissent avant de les verser dans sa bouteille d'origine. Lors de votre prochain passage en déchetterie, vous pourrez ainsi déposer vos huiles usagées au point prévu à cet effet. Des professionnels prendront en charge la suite de la chaîne pour sa valorisation.



### HUILES DE FRITURES

Pictogramme de la zone de collecte des huiles alimentaires usagées en déchetterie.



Au local de l'association Coll'ECT 89. © Photo : Salomé Joannic

En Bourgogne, c'est l'association icaunaise Coll'ECT 89 qui collecte gratuitement les huiles principalement auprès des restaurateurs, des collectivités, mais aussi dans vos déchetteries. La membre fondatrice, Catherine Joannic, a fait le pari de pouvoir répondre à un enjeu environnemental, car en réalité seulement un quart des huiles

alimentaires usagées sont collectées et valorisées, tout en apportant des solutions aux besoins économiques du territoire. Coll'ECT 89 est déjà forte de deux emplois et espère accueillir prochainement une micro-usine de traitement des huiles pour en faire des huiles filantes pour les tronçonneuses.

## LES POMPIERS DE VOTRE COMMUNE DRESSENT UN BILAN DE L'ANNEE 2021



Fin novembre, malgré le contexte sanitaire, les pompiers de Valravillon ont pu célébrer la Sainte Barbe, protectrice de leur corporation. Cette cérémonie s'est tenue en comité restreint mais l'ensemble du personnel était réuni en présence des représentants du Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Yonne, des élus de Valravillon et Branches et de quelques membres de leurs familles venus assister aux remises de galons et autres distinctions.

Ce moment important pour les pompiers a été l'occasion de faire le bilan des 2 années passées puisque nous n'avions pas pu le faire en 2020. Il en ressort que les demandes sont stables et nous sommes sur une moyenne de 70% de secours à personnes. Les 30% restants se partagent entre les accidents de circulation, les incendies et les opérations diverses.

Les effectifs du CPI sont stables avec des départs et des arrivées comme Laura Viry, Baptiste Guyon et Jérémy Aubert qui nous ont rejoint courant 2021 que je remercie pour leur implication aux bénéfices de la population.

En terme de réponse opérationnelle, pour 2020, 3 départs n'ont pas pu être assumés par le CPI et en 2021 ce sont 2 départs non assumés. Ces demandes concernaient 2 secours à personnes et 3 opérations diverses en journée semaine quand le personnel est au travail. Il faut savoir que sur les 2 dernières années, 48% des demandes de secours ont lieu pendant les horaires de travail des personnels. Au regard de ces chiffres, nous n'avons pas à rougir de notre réponse opérationnelle. D'autres structures présentent de plus mauvaises statistiques avec des effectifs plus conséquents. Ces résultats sont le fruit de notre organisation mais aussi et surtout de l'engagement plein et entier et du dévouement des pompiers de votre CPI. J'en profite donc pour leur renouveler mes remerciements et ma gratitude.

Concernant les formations, même si les contraintes sanitaires n'ont pas facilité les choses, les pompiers de Valravillon n'ont pour autant pas levé le pied non plus de ce côté-là. Il a fallu faire preuve d'imagination et d'adaptation mais nous avons réussi à tenir le volume horaire imposé pour le maintien de nos acquis et les besoins en formations.

Cette cérémonie a également été l'occasion pour nous de remercier la municipalité de Valravillon pour son soutien et sa confiance sans cesse renouvelée. Nous en avons également profité pour remercier les habitants de Valravillon et de Branches pour l'accueil et la bienveillance dont ils font preuve à notre égard tant sur le terrain opérationnel, lors des manœuvres ou pour la réalisation et la distribution des calendriers. Certains par leur aide lors d'une intervention (je pense notamment aux agriculteurs par la mise à disposition de moyens spécifiques mais pas que), d'autre par la mise à disposition de locaux pour nos exercices ou d'autre encore par une simple parole de réconfort ou un petit mot de remerciement à notre intention. Pour beaucoup l'uniforme est perçu un peu comme une carapace, mais sachez que la femme ou l'homme qui le revêt, sans en avoir l'air, a autant besoin de vous que vous avez d'elle ou de lui. Alors pour votre gentillesse, vos attentions et votre bienveillance à notre rencontre, soyez toutes et tous remerciés comme il se doit.

Les familles des pompiers, même si elles sont invisibles quand vous nous voyez, supportent la charge et les contraintes de notre engagement. Elles font partie intégrante de notre équipe et sont le ciment de notre cohésion. Je les en remercie chaleureusement. Sachez que ma gratitude vous est acquise.

Cette soirée a permis de mettre à l'honneur plusieurs pompiers même si tous sont méritants. Ainsi les Sapeurs GRIMMARD Brice, GUILLOTON Théo, COUSIN Valérie, VEE Valentin ont été nommés Sapeurs de 1ère Classe, la Sapeure FAVROT Ludivine a été nommée Caporale, le Sergent-chef HOUZE Romain a reçu la médaille d'argent du Mérite départemental pour 15 ans de services et le Sergent-chef VIRY Franck s'est vu remettre la médaille d'or d'Honneur national pour 30 ans de services. Je leur renouvelle mes félicitations pour ces récompenses bien méritées.

Quand on parle de faire le bilan d'une année, c'est que celle-ci touche à sa fin et qu'une nouvelle pointe le bout de son nez. Les pompiers du CPI Valravillon et moi-même avons quelques souhaits pour les habitants de Valravillon et Branches :

**Que de nombreux sourires viennent chasser la tristesse. Que l'audace vous aide à réaliser tous vos projets. Que la confiance dissipe tous vos doutes. Que la gourmandise vous permette de croquer la vie. Que la générosité apporte du bonheur chaque jour de l'année et que le bonheur vous aide à avancer et à atteindre vos objectifs.**

**L'ensemble de l'équipe vous souhaite une merveilleuse année 2022.**

Adjudante-chef Laëtitia FAVROT

Cheffe de Corps du CPI Valravillon





## NUMÉROS UTILES

- Mairie de Branches : 03-86-73-79-33 Mail : mairie-de-branches89@wanadoo.fr
- Communauté de l'Auxerrois : 03-86-72-20-60
- Gendarmerie de Montholon : 03-86-63-40-17
- Pompiers : 18
- SAMU : 15
- SOS Médecin 24H/24 : 3624

## HORAIRES DECHETTERIE DE BRANCHES

*Hiver : du 01/11 au 31/03*

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
FERMÉ	10h-12h 14h - 17h	FERMÉ	10h – 12h 14h - 17h	FERMÉ	10h – 12h 14h - 17h

*Merci de respecter les gestes barrières pour la santé de tous.*

*Le port du masque est OBLIGATOIRE*

## TRAVAUX – BRICOLAGE – JARDINAGE

Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de **8h30 à 12h** et de **14h30 à 19h30**
- Les samedis de **9h à 12h** et de **15h à 19h**
- Les dimanches et jours fériés de **10h à 12h** et de **16h à 18h**

(Extrait de l'arrêté préfectoral de 21 décembre 2006 relatif à la lutte contre les bruits gênants pour le voisinage).

Le brûlage est interdit toute l'année en zone urbaine, en zone péri-urbaine et en zone rurale. La personne qui brûle des déchets à l'air libre peut être punie d'une amende de **450€** maximum.

Les déchets doivent être déposés en déchèterie.